

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
25/10/2021

Dossier complet le :
09/11/2021

N° d'enregistrement :
2021-0497

1. Intitulé du projet

CREATION D'UN LOTISSEMENT

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AGENCE d'ARCHITECTURE F.TELGA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Frantz TELGA

RCS / SIRET

3 | 7 | 9 | 5 | 5 | 6 | 4 | 4 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 6

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
	DEFRICHEMENT D'UNE SUPERFICIE DE :1ha33a 27ca

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

DEFRICHEMENT DE BOIS ET TAILLIS

4.2 Objectifs du projet

LE BUT DU PROJET EST LA REALISATION D'UN LOTISSEMENT

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le défrichage sera réalisé à l'engin mécanisé pour suppression des bois et enlèvement des taillis...Les déchets verts seront enlevés par camions grue et transporté à la décharge...

LES RESEAUX DIVERS PRIMAIRES SONT DEJA EN PLACE...(ASSAINISSEMENT)

LES TERRASSEMENT S'EFFECTURONT EN DEBLAI-REMBLAI...

LES RESEAUX SECONDAIRES SERONT REALISES DANS LES REGLES DE L'ART...

UTILISATION DE PRODUITS CARRIERES

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

LE CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT PRECISE LA GESTION DES VOIES ET RESEAUX ET LE TRAITEMENT DES DECHETS

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SUPERFICIE DEFRIQUEE	1ha 33a 27ca.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ROUTE DU CALVAIRE. K152
ANSES-D'ARLET
97217

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 1° 04' 30" Lat. 14° 29' 15"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PREMIERE ZNIEFF SITUEE 200M A L'EST DU PROJET
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	COMMUNE ENTIERE (ARRETE 29 JANVIER 1982)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

			CRTE REGLEMENTAIRE : J AUNE Aléa : MOYEN MOUVEMENT DE TERRAIN
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S.O
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PAS DE FAUNE SEDENTARISEE, CONTINUITEE ECOLOGIQUE ASSUREE... ZONE DEJA URBANISEE.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN : Séisme et Mouvement Terrain
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets non dangereux (verts et ménagers principalement) récupérés et traités par l'EPCI ESPACE SUD

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LE CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT ENCADRE LES DISPOSITIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGER
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est conforme aux règlements du PLU; la conception prend en compte :

-Les préoccupations environnementales et de santé.

-L'organisation fonctionnelle du secteur(la liaison avec les lotissements existants,traitement des voiries conformément à la demande

-La végéta existante est résiduelle (bois et taillis) aménagement paysager prévu...

L'évaluation environnementale ne nous paraît pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
-Notice descriptive du lotissement -Visualisation cartographique GéoPortail

9. Engagement et signature

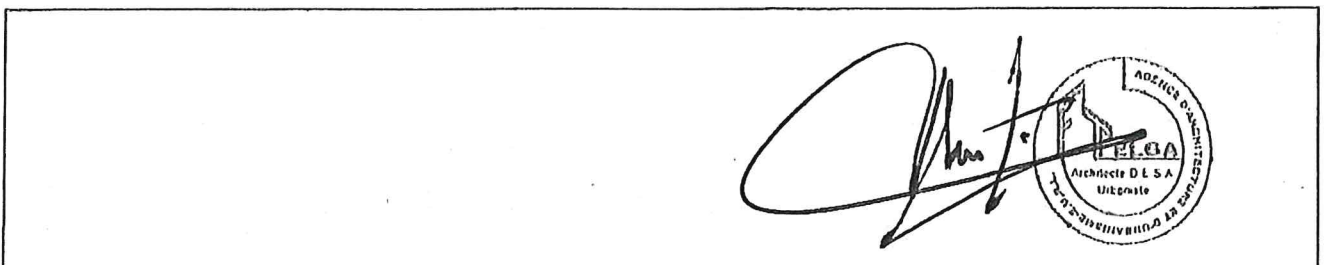
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

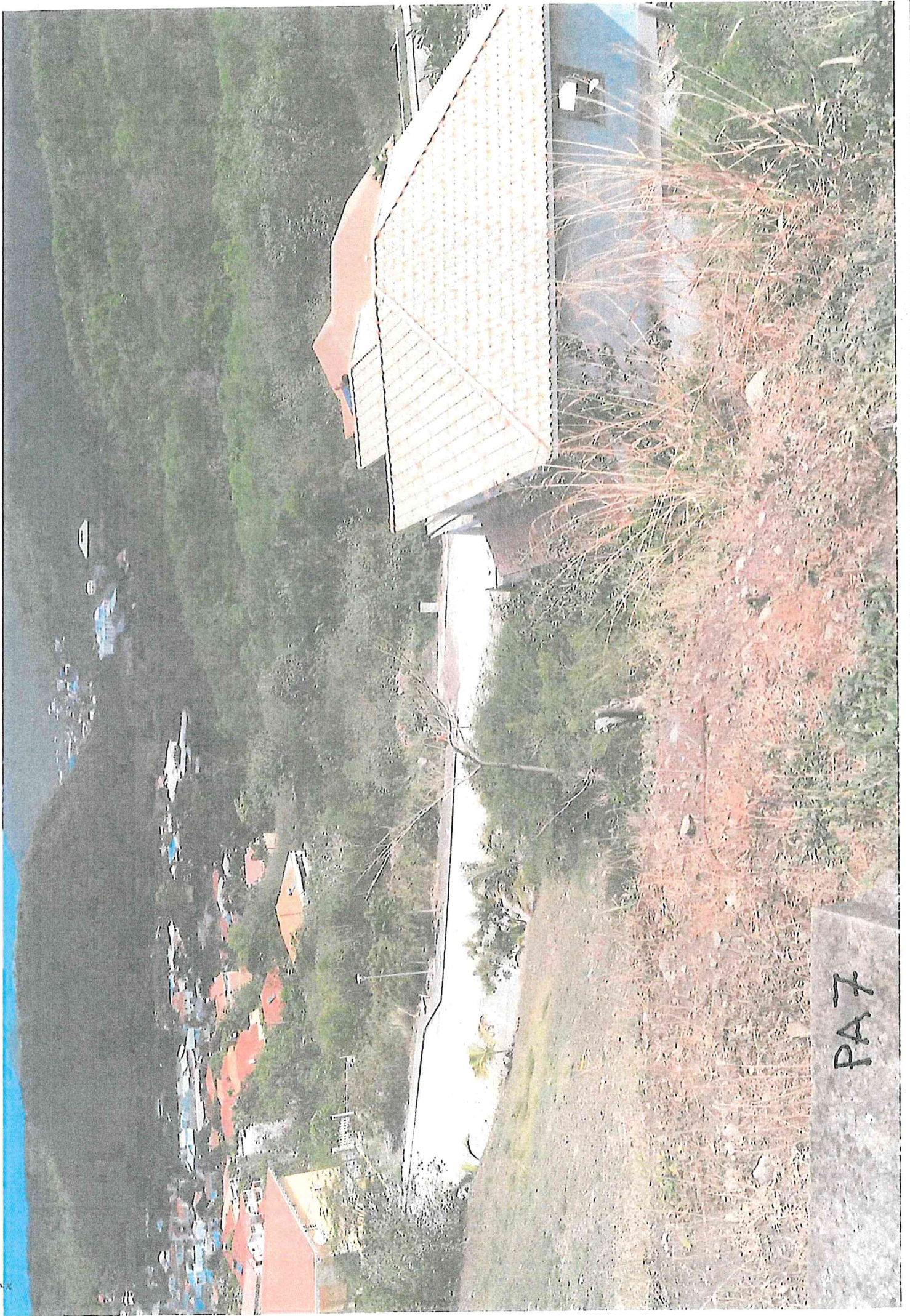
Fait à Schoelcher

le, 18 octobre 2021

Signature







PA 7

Département :
MARTINIQUE

Commune :
ANSES D'ARLET

Section : K
Feuille : 000 K 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 17/05/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

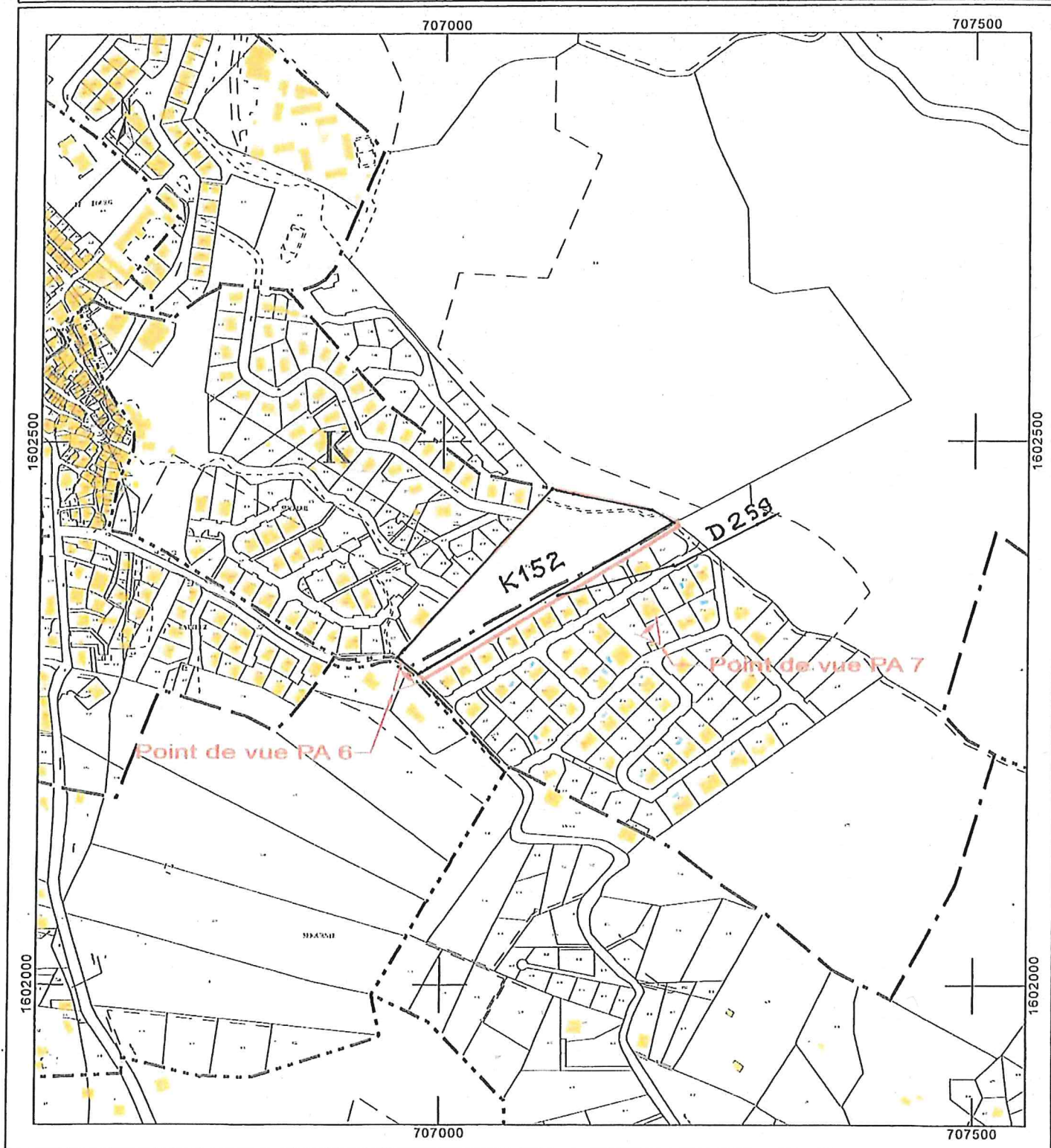
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

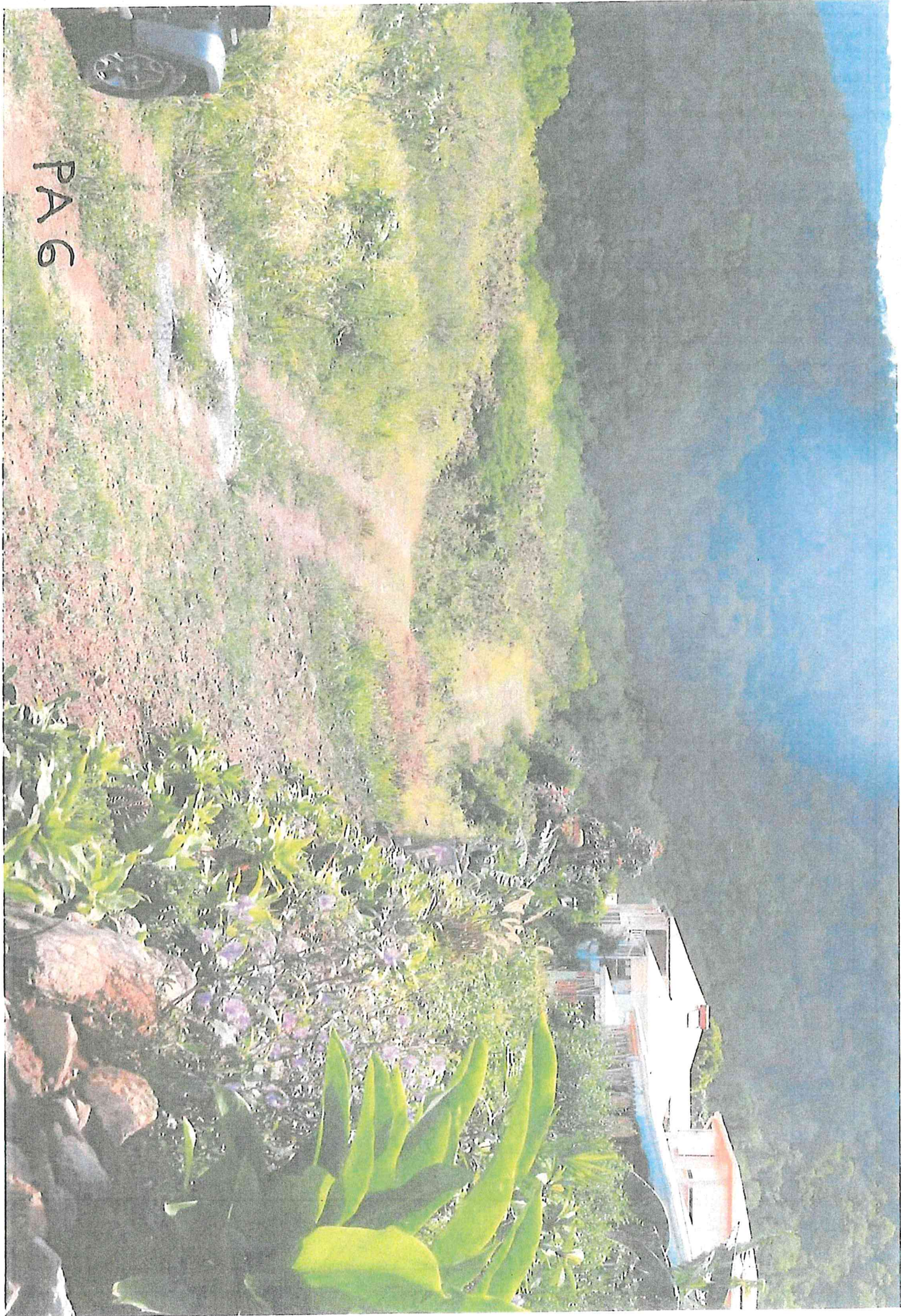
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CDIF DE FORT DE FRANCE
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 -fax 0596597136
cdif.fort-de-france@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

PA 1



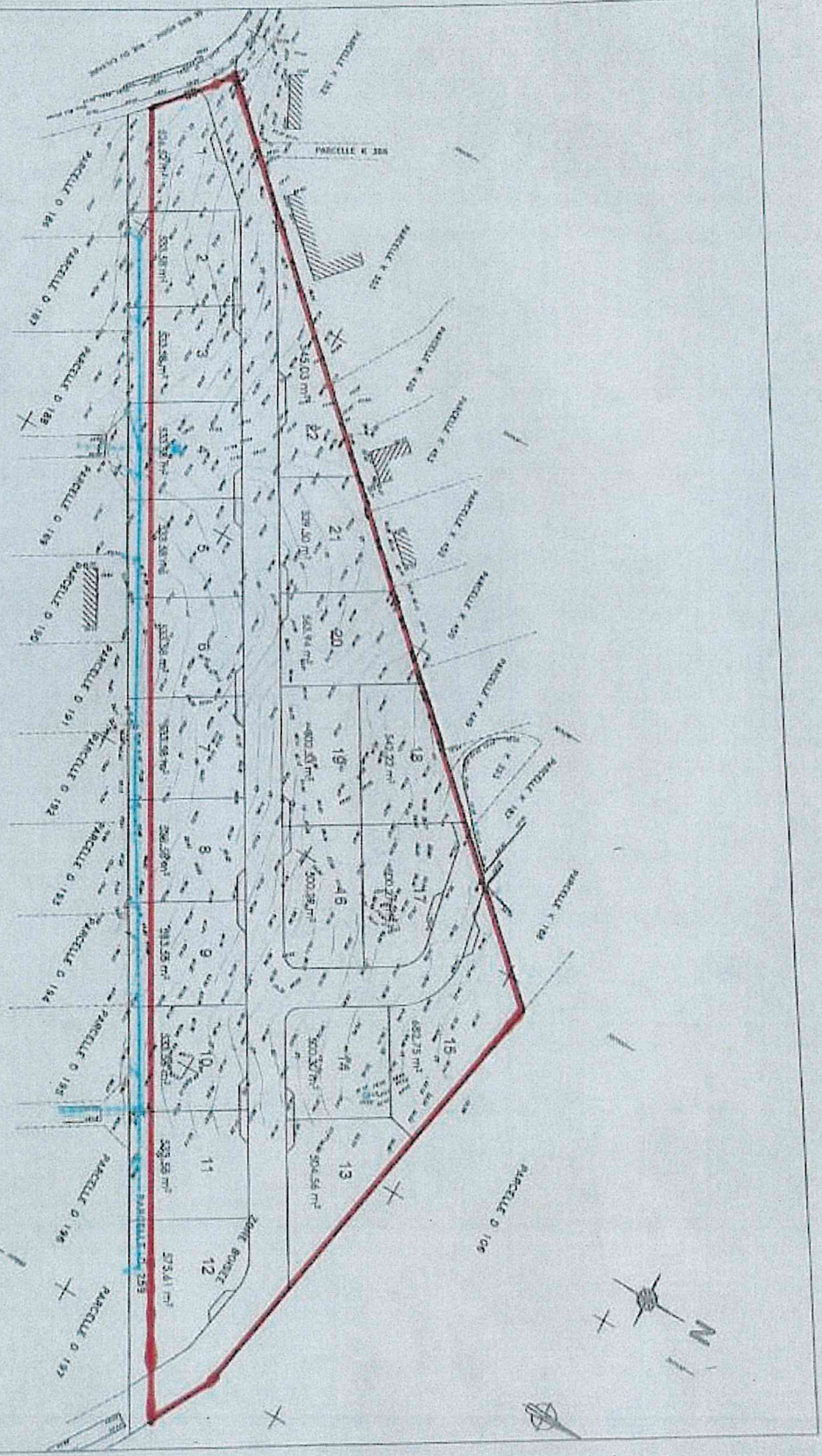


PA 6

— limite K152

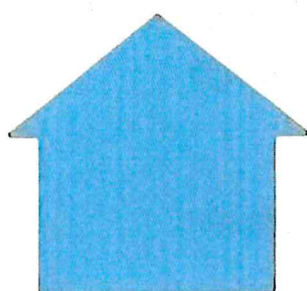
LOTISSEMENT ANSES D'ARLET
DOCUMENT D'ETUDE

Echelle : 1/7500



MARTINIQUE
VILLE DES ANSES D'ARLET
Lieu dit « Sucrerie Bas-Morne »

Lotissement BLEU HORIZON



Bleu
Horizon

DOSSIER DE PERMIS D'AMENAGER
PA2 – NOTICE DESCRIPTIVE



MAITRE D'OUVRAGE

BLEU HORIZON SARL
C° Mme Claire GUITTEAUD
165, Allée des sucriers,
Lot Bon-Air-Morne-Vert
97224 DUCOS
Tél : 0596

MAITRISE D'ŒUVRE

**AGENCE D'ARCHITECTURE
D'URBANISME F.TELGA**
23, rue Vincent Placoly
Plateau Fofu Ouest
97233 SCHOELCHER
Tél : 05 96 61 62 00

ARCHIDD Eurl
Daniel DONAT
38 Cité Calebasse
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél : 05 96 75 71 74
Fax : 05 96 75 72 77

PA2 - NOTICE DESCRIPTIVE

(Article R 441-3 du Code l'Urbanisme)

SOMMAIRE

- 1) ETAT INITIAL DU TERRAIN
- 2) PRESENTATION DU PROJET
 - a) *Aménagement prévu pour le terrain*
 - b) *Organisation, composition des aménagements nouveaux*
 - c) *Traitement des voies et espaces publics et collectifs*
 - d) *Organisation et aménagement des accès*
 - e) *Traitement des constructions, clôtures et végétation*
 - f) *Equipements à usage collectif*

La présente notice a pour but de décrire le Projet de Travaux de Construction d'un lotissement de 23 lots pour le compte de la « BLEU HORIZON SARL ».

Le tout est projeté sur une parcelle cadastrée sous le numéro K 152 et d'une superficie d'environ 14 650 m², au lieu-dit Sucrierie Bas-Morne, sur le territoire de la Ville des ANSES D'ARLET.

1) ETAT INITIAL DU TERRAIN

Le Projet se situe dans une zone à urbaniser de moyenne densité.

Au PLU de la ville il est classé en zone U3.

L'environnement immédiat est constitué par :

Le lotissement Bleu Horizon est bordé au Nord Ouest par un précédent lotissement communal au Sud par le lotissement Baie des Anses

Au Sud Ouest, la route communale de Bas Morne permet d'y donner accès.

Au Nord Est, un terrain vierge de construction

Au niveau paysager, le terrain est recouvert en partie, d'une savane en herbes. Il y a 2 ou 3 arbres à hautes tiges, pas d'essences rares sur la parcelle.

2) PRESENTATION DU PROJET

a) Aménagement prévu pour le terrain

Le projet comprend la réalisation de :

- 21 lots numérotés de 1 à 21 destinés à recevoir des Constructions à usage d'Habitation d'une superficie variant de 500,18 m² à 614,42 m²
- 1 lot de Voirie numéroté 22,
- et 1 lot Espaces Verts numéroté 23

Les arbres se trouvant dans l'emprise de la voirie de desserte et des futures constructions seront remplacés par des espèces équivalentes.

b) Organisation, composition des aménagements nouveaux

Le lotissement se compose de 21 lots à usage d'habitation disposés le long d'une voie centrale en double sens, qui se raccorde au lotissement communal au Nord Ouest. Le raccordement est effectif également au lotissement Baie des Anses en fond de parcelle.

c) Traitement des voies et espaces publics et collectifs

Voies intérieures et parkings

Le parking sera réalisé en Béton armé sur fond de forme en caillasse.

Les bordures et autres accessoires de finitions seront en Béton armé coulé en place ou préfabriqué.

Le marquage des places sera réalisé en peinture blanche spéciale pour sols extérieurs.

Le repérage des places de stationnement sera fait par une numérotation en peinture.

Trottoirs et chemins piétons

Les trottoirs, chemins piétons, marches, rampes, seront réalisés en Béton armé sur fond de forme en caillasse.

Les bordures et autres accessoires de finitions seront en Béton armé coulé en place ou préfabriqué.

Eclairage des voiries, circulations, et espaces verts

L'éclairage sur rue se fera à partir de candélabres, en fonctionnement crépusculaire.

La végétation

L'aspect final du projet sera très influencé par un traitement végétal. Il se composera d'arbres, d'arbustes, de massifs, de verdure, et de gazon entre la voie d'accès et les limites de propriété privatives. Tous les arbres supprimés seront remplacés par des espèces adaptées au micro climat du secteur conformément au plan de masse.

d) Organisation et aménagement des accès

L'accès au lotissement se fera par la route communale de Bas-Morne.

Le raccordement sur la voie publique se fera avec le même soin que la réalisation de la voie intérieure privative.

e) Traitements des constructions, clôtures et végétation

Il n'y a pas de constructions prévues dans le cadre du projet de permis d'aménager.

Les clôtures

La clôture sur voies du projet sera réalisée par les acquéreurs en panneaux grillagés et plastifiés verts sur muret de 50 cm conformément aux articles prévus dans le règlement du lotissement.

f) Equipements à usage collectif

En dehors de la voie centrale, des parkings intérieurs, et de la zone espace vert à côté de l'entrée, il n'est pas prévu d'équipements collectifs.



FIN NOTICE DESCRIPTIVE